Étangs de la Petite Woëvre

Un milieu privilégié pour la grue cendrée et le butor étoilé

Désignation : 5 avril 1991. Superficie : 5 993 ha.

Localisation : à 30 km au sud-ouest de Metz, dans le département de la Meuse, en Lorraine.

Accueil

- Maison du Parc naturel régional de Lorraine
Logis abbatial
rue du Quai
54702 Pont-à-Mousson
tél. 03 83 81 67 67
www.pnr-lorraine.com
- Domaine du vieux
Moulin
55210 Lachaussée
tél. 03 29 89 36 02
- Mairie de Lachaussée
2 rue Hongres
55210 Lachaussée

tél. 03 29 89 37 69

a dépression de la Woëvre est constituée par des argiles et des marnes. Les étangs de la petite Woëvre ont été créés par les moines dès le Moyen-Age afin d'assainir les marécages et de produire du poisson. Les étangs et mares sont entrelacés de forêts, pâturages, prairies humides, étendues de roseaux et terres cultivées. Une grande diversité d'oiseaux fréquente le site tout au long de l'année pour la reproduction, la migration et l'hivernage. On peut également y apercevoir le chat forestier, espèce protégée au niveau national et de fortes populations de tritons crêtés et de rainettes vertes.

Les activités humaines portent essentiellement sur la pêche avec le maintien d'une pisciculture traditionnelle extensive très importante. On pratique dans les environs l'agriculture, la chasse et la pêche de loisirs.

Une grande fête du poisson est organisée chaque automne. La principale menace qui pèse sur le site et ses alentours est la mise en culture des prairies. Le drainage entraîne la disparition des prairies humides et des espèces qui y vivent. La pollution par les engrais et les pesticides dégrade la qualité des eaux. La perte de tranquillité du site représente un autre danger. En effet, la quiétude est indispensable pour la conservation de certaines espèces comme la grue cendrée ou le butor étoilé.

Néanmoins, différentes mesures pour préserver le site sont mises en place : fauches tardives, conventions de gestion, conseils aux propriétaires, création de mares et de haies, réflexions sur l'agriculture et le développement durable, contrats d'agriculture durable...

Convention de Ramsar







- Le butor étoilé est difficile à observer mais possède un chant très reconnaissable.
- © F. Schwaab
- 2. Pêche sur l'étang de Lachaussée. © PNR Lorraine
- 3. Les grues cendrées, une espèce migratrice emblématique de l'Est de la France.
- © F. Feve
- 4. Etang de Lachaussée.© F. Schwaab



